



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds statuera, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **LUNDI LE 11 SEPTEMBRE 2023 à 19H00** au Centre culturel - salle L'Amicale, situé au 425 rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds sur la demande de dérogation mineure suivante :

Propriété du lot 4 449 086

Projet de construction d'un garage, Saint-Jacques-de-Leeds

Nature de la demande :

- 1-Réduire à 4.70m la marge de recul avant du côté de la rue Vachon prescrite à 6.1m pour un bâtiment accessoire isolé.
- 2-Porter à 850pi² la superficie d'un bâtiment accessoire isolé prescrite ici à 658pi² correspondant à la superficie au sol de l'habitation existante.
*Pour construction d'un nouveau garage détaché de 30'x30' avec encoche de 5' x 10'.

Règlements et articles :

DÉROGATION VISANT LE ZONAGE #175 : article 8.1, alinéa 2 et alinéa 5

QUE les intéressés pourront, au cours de cette séance, se faire entendre par le Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds, relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 28 août 2023.

Sonia Tardif

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière de La municipalité de St-Jacques-de-Leeds, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant cette demande de dérogation mineure sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal de ladite municipalité en date du 28 août 2023 entre 13 h et 16 h.

Sonia Tardif

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière